



Etaient présents : AUTIÈ Jean-Marc, BALAS Max, BARASZ Olivier, BIAUTE Philippe, BLAY Jean-Michel, BOURDALLÈ Annie, BREIL Roger, DUCOMBS Patrick, DUPUY Jean-Marc, FALCO Jean, FANTON Patrick, LARRIEU Muriel, MELLO Bénédicte, MERCIER Pascal, OLIVEIRA SANTOS Rui, RIVIÈRE François, SALLES Céline.

Absent excusé ayant donné pouvoir : MONTAUGÉ Franck à SALLES Céline.

Excusés ou absents : BAYLAC Michel, BONNET Eric, CHAMBERT Serge, DELIGNIÈRES Patrick, LAPRÉBENDE Christian, ORTHOLAN Jean-Jacques.

Est nommé secrétaire de séance : FALCO Jean.

Le compte-rendu du précédent comité syndical du 27 septembre 2021, qui a été envoyé aux membres, est approuvé à l'unanimité.

1. CONTRAT DE RURALITE DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRRTE)

La présidente rappelle de la démarche menée en partenariat avec les services de la Préfecture depuis le début de l'année 2021.

L'élaboration du CRRTE s'est déroulée en 2 phases :

1. Réalisation d'un protocole d'engagement qui reprend la liste exhaustive des programmations en cours sur le territoire qui bénéficie de crédits Etat et les projets 2021 soutenus.
Ce protocole a été signé le 30 juin.
2. Elaboration du CRRTE à proprement dit - contrat cadre qui comprend une partie diagnostic (les deux composantes du territoire avec un « chapeau » commun PETR), une partie ambition du territoire qui correspond à la stratégie et l'intégration d'un plan d'actions (détaillé en fiche action) sur les six années à venir avec l'identification des projets « prêts » à démarrer et/ou emblématiques sur chaque composante. Ce contrat sera amené à évoluer sur la période de contractualisation.

En parallèle, le Pays d'Auch mène l'actualisation de son projet de territoire afin de prendre en compte les différentes évolutions depuis 2018 dont notamment la thématique transversale de la transition écologique mais aussi la gouvernance avec l'affirmation de la composante de l'Astarac et la démarche de création d'un PNR sur la partie sud du territoire.

L'ANCT soutient également le PÉTR à travers différentes aides à l'ingénierie : par le biais **de marchés à bons de commandes**, sur la thématique transversale de la transition écologique (mobilisation de 20 jours d'intervention sur le lot 33 Transition écologique, et mobilisation de 15 jours d'intervention sur le lot 34 Transition énergétique), au bénéfice du PÉTR du Pays d'Auch. Cet accompagnement, mené en complémentarité de la réactualisation du projet de territoire, doit aboutir à la définition d'une « grille de lecture » transversale des objectifs stratégiques et des futurs projets s'inscrivant dans le dispositif CRTE du Pays d'Auch. L'ANCT apporte aussi son concours au financement de prestations complémentaires d'accompagnement réalisées par le Cabinet PLACE sélectionné par le PÉTR du Pays d'Auch pour l'élaboration de son contrat de relance et de transition écologique.

Pour mettre en œuvre cette démarche, une conférence des maires (4 octobre) et des ateliers participatifs (25 octobre) ont été menés ainsi qu'un questionnaire en ligne pour connaître les projets à venir sur le territoire.

Ainsi, suite aux concertations menées, les ambitions pour le PÉTR du Pays d'Auch se déclinent en 4 orientations :

- Amélioration du cadre de vie face au changement climatique
- Renforcer l'attractivité du territoire
- Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires
- Mobilité et transition énergétique

Il est proposé que ces orientations soient détaillées en objectifs stratégiques (cf annexe n°2) qui eux-mêmes sont déclinés en fiches-actions qui détaillent les types de projets intégrant ce contrat.

Un débat est engagé entre les membres présents, des observations et des compléments sont pris en compte. Madame la Présidente propose d'envoyer à nouveau le projet du contrat ainsi que les fiches actions, pour relecture avant validation définitive. La trame de présentation du CRTE et sa déclinaison stratégique est quant à elle validée par l'ensemble des membres présents. La signature officielle est arrêtée au 17 décembre 2021.

Le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le projet de contrat de Ruralité de Relance et de Transition Ecologique et autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer le contrat ainsi que tous les actes afférents.

2. CONTRAT BOURGS-CENTRES OCCITANIE : CANDIDATURE DE LA COMMUNE DE VILLECOMTAL-SUR-ARROS

La politique de la région Occitanie vise à soutenir l'attractivité et le développement des « Bourgs-centres Occitanie/Pyrénées-Méditerranée » par le biais d'un contrat territorial qui fait partie intégrante du Contrat Territorial Occitanie 2018/2021 et 2022/2027, dont sont cosignataires avec la région, le conseil départemental du Gers, l'agglomération de Grand Auch Cœur de Gascogne et le PÉTR du Pays d'Auch.

La commune de Villecomtal-sur-Arros s'est inscrite dans cette démarche pour la préfiguration de son contrat « Bourg-Centre » 2022/2027, qui possède tous les critères de ce dispositif et qui a été retenue par la région.

Le projet de contrat a été présenté et validé par le comité de pilotage le 13 septembre réunissant tous les partenaires tel que prévu à l'article 12 concernant la « Gouvernance ». Les axes stratégiques de développement de valorisation ainsi que les actions du contrat s'inscrivent pleinement dans le projet de territoire du Pays d'Auch.

Le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le projet de contrat Bourg-centre de la commune de Villecomtal-sur-Arros et autorise Madame la Présidente ou son représentant à signer le contrat ainsi que tous les actes afférents.

3. MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Suite à la démission d'un instructeur au sein de l'équipe ADS et compte tenu des difficultés de recrutement sur ces métiers dits « en tension », la présidente propose une nouvelle organisation du service en le renforçant en moyens humains et en créant un poste d'instructeur référent. Madame la Présidente informe donc le conseil syndical qu'il convient de créer un emploi de catégorie B, à temps complet, à compter du 1^{er} janvier 2022, ouvert aux cadres d'emplois de rédacteurs territoriaux.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré :

- APPROUVE à l'unanimité, la création d'un emploi de catégorie B sur le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux ;
- APPROUVE à l'unanimité, la modification du tableau des emplois de la collectivité ci-dessous :

CADRE EMPLOI	GRADE	CAT	SITUATION AU 06/12/2021	
			TOTAL	POURVUS
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attachés Territoriaux	Attaché	A	1	0
			1	0
Rédacteurs Territoriaux	Rédacteur principal/Rédacteur	B	1	1
			4	3
			5	4
Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal	C	1	1
			1	1
TOTAL GENERAL			7	5

4. DEMANDE DE SUBVENTION 2022 DU GROUPEMENT SOCIAL POUR LES AGENTS DU PETR

Depuis 2018, le PETR du Pays d'Auch verse une subvention à l'association du Groupement Social pour les agents du PETR dont le principal objet est de créer et d'entretenir un lien social, de la cohésion et de la convivialité entre les adhérents par l'organisation de loisirs et d'actions sociales.

L'association sollicite une subvention du PETR de 91 euros par agents, soit 546 euros pour l'année 2022.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de verser cette subvention au Groupement Social pour l'année 2022.

5. CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE 2021 : MAQUETTE FINANCIERE PHASE 2

Le Comité de Pilotage de Stratégie et de suivi du Contrat Territorial Occitanie 2021 - Phase 2, s'est réuni le 16 novembre pour valider la maquette financière - Phase 2 :

- ❖ La communauté d'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne : 9 projets pour un montant HT de 1 743 929 €

Europe	Etat	Etat/politique de la ville	Région	CD32	Agglo	Autofin.
0 €	489 760 €	349 405 €	310 131 €	11 485 €	49 960 €	533 188 €

- ❖ Le Pays d'Auch (composante Astarac) : 9 projets pour un montant HT de 890 348€

Europe	Etat	Région	CD32	Autres	Autofin.
10 000 €	550 623 €	235 074 €	94 651 €	0 €	713 718 €

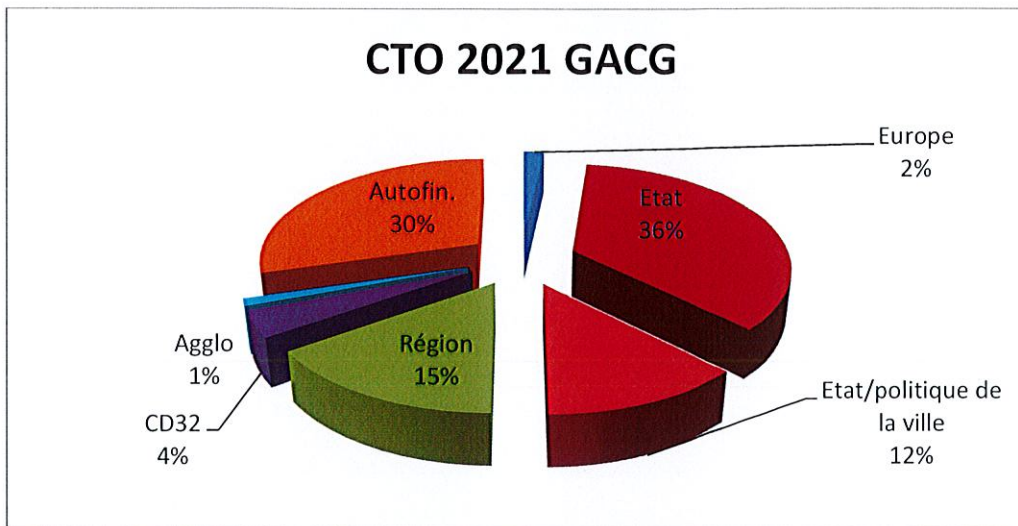
Les maquettes financières sont annexées au présent compte rendu.

6. INFORMATIONS DIVERSES

- *Bilan Contrat Territorial Occitanie 2021 :*

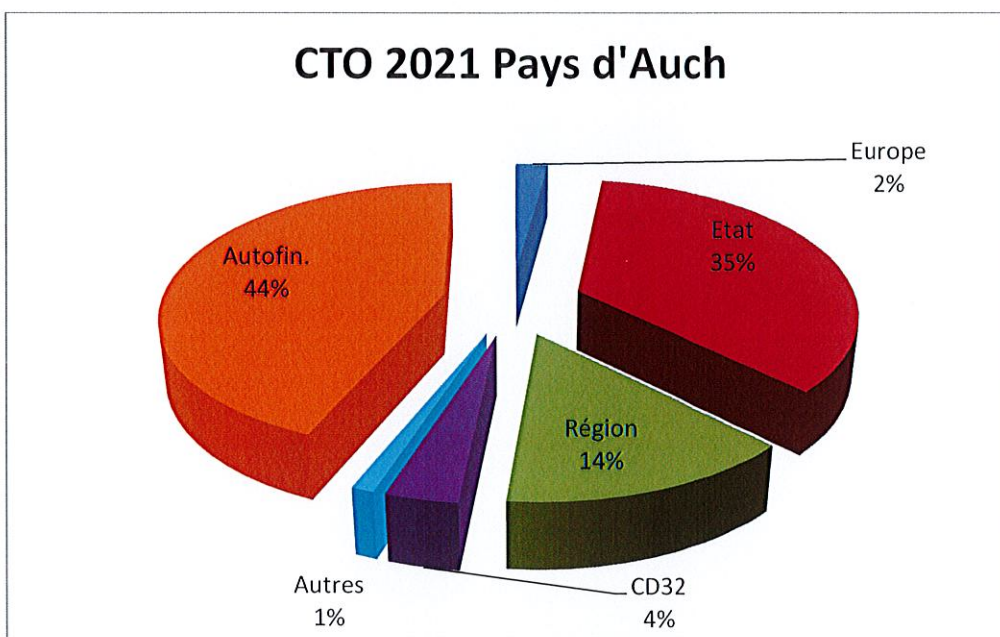
La communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne : 19 projets pour un montant HT de 4 640 153 €

Europe	Etat	Etat/politique de la ville	Région	CD32	Agglo	Autofin.
82 000 €	1 657 664 €	578 966 €	708 834 €	186 885 €	49 960 €	1 375 844 €



Le Pays d'Auch : 24 projets pour un montant HT de 4 116 229 €

Europe	Etat	Région	CD32	Autres	Autofin.
90 023 €	1 449 590 €	585 568 €	143 281 €	45 922 €	1 801 845 €



➤ **Nouveau logo du PETR du Pays d'Auch :**

L'équipe technique du PETR travaille actuellement sur la création d'un nouveau logo pour le Pays d'Auch. Madame la Présidente propose de classer une présentation de 5 logos pour représenter le PETR du Pays d'Auch. Ils seront envoyés aux délégués pour vote par voie électronique.

L'ordre du jour étant épuisé ;
La séance est levée à 20h05

La Présidente, Céline SALLES

